

Par courriel

Lachenaie, le 17 mars 2003

Madame Ginette Giasson Coordonnatrice du secrétariat de la commission Bureau d'audience publique sur l'environnement 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec, (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie (Secteur Nord)

Demandes du 13 mars dernier

Madame,

Vous trouverez ci-dessous la réponse à la question demandée dans votre lettre du 13 mars dernier.

La poursuite de l'usage du chemin Quintal par les citoyens est-elle possible selon le projet d'agrandissement du secteur nord présenté?

La poursuite de l'usage du chemin Quintal ne sera plus possible suite au début des opérations du secteur nord. Cependant, il est envisageable que certain usages puissent se poursuivre en autant que la sécurité n'est pas mise en cause. Par exemple, le sentier de motoneige Trans-Québec a été relocalisé cette année pour passer plus au nord de nos terrains pour ne pas nuire aux opérations. Naturellement, il a été nécessaire que la Fédératioin du Club de Motoneige du Québec (FCMQ) signe un protocole d'entente de cession de droit de passage pour permettre l'accès sur nos terrains. Vous trouverez ci-joint le plan indiquant le sentier de motoneige passant sur nos terrains.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Jean-Marc Viau Directeur technique

p.j.

